

tribuent à relever le niveau de vie dans les pays où c'est possible. De cette façon, aider le plus à protéger la démocratie et la liberté.

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, nous sommes en présence d'un événement très important, la ratification du protocole en vue de l'admission de la Grèce et de la Turquie au sein de l'OTAN. Il est malheureux qu'une question d'une telle importance ait été mise à l'étude si près de la fin de la session. Plus tôt, la Chambre, j'en suis sûr, aurait été remplie de députés qui auraient suivi le débat avec intérêt. Si beaucoup de députés sont absents aujourd'hui et, par conséquent, n'ont pu entendre le ministre ni prendre part à la discussion, ce n'est pas, j'en suis sûr, parce qu'une question d'une telle importance ne les intéresse pas. C'est plutôt parce que nous sommes à la fin d'une session, interrompue par le congé de Noël. Il est impossible pour plusieurs députés d'être ici. S'ils le pouvaient, je suis sûr que nous assisterions à un débat fort intéressant mené par des députés que la question intéresse vivement. Je suis certain aussi que la plupart des membres de la Chambre se rendent compte de l'importante obligation que le Canada assume en approuvant ce protocole. Vu la quasi unanimité des opinions exprimées aujourd'hui, je suppose qu'il sera approuvé unanimement. Je l'espère. Depuis que je siège en cette enceinte, je n'ai jamais vu de discussion où les opinions étaient si près d'être unanimes. J'approuve tout ce qu'on a dit aujourd'hui, sans exception. Je tiens à signaler à la Chambre que c'est là notre opinion.

Nous comprenons tous, je pense, les graves obligations qui incomberont au Canada par suite de l'extension de ces obligations à un territoire qui diffère à bien des égards,—des points de vues stratégique, géographique, social et autre,—de la région de l'Atlantique-Nord. Nous pensons avoir pesé soigneusement le pour et le contre de l'accession de la Grèce et de la Turquie. Pour ma part, je dois dire que, à la lumière des renseignements dont je disposais, après avoir examiné les risques et les avantages que comporte l'accession de ces pays, j'ai trouvé que les avantages l'emportaient. Je tiens à dire que notre groupe approuve entièrement le protocole et espère que cet après-midi ou ce soir la Chambre l'approuvera à l'unanimité.

L'histoire démontre que la Grèce et la Turquie ont toujours aimé la liberté. Elles ont déjà eu l'occasion de démontrer qu'elles aiment la liberté, qu'elles sont déterminées à préserver leurs libertés et à aider à préserver la liberté partout dans le monde. Depuis

de nombreuses années, ces deux pays, à l'exception de quelques intervalles, ont été des amis traditionnels des nations anglo-américaines. Je crois qu'ils sont maintenant amis des nations anglo-américaines. En acceptant de devenir membres réguliers de l'OTAN, ils ont manifesté une attitude sympathique à notre égard. Je suppose que, au moins l'un d'eux, la Turquie, a pu être poussé dans quelque mesure par la quasi désaffection, si je puis m'exprimer ainsi, qui s'est produite dans le monde arabe il y a quatre ans. Je crois tout de même que, dans l'ensemble, il y a lieu de supposer que la Turquie n'a pas été trop influencée par cet état de choses et qu'elle est bien disposée envers les nations occidentales.

Ces deux pays prouvent qu'ils sont prêts à porter leur part de responsabilités à titre de membres de l'OTAN. J'ai écouté très attentivement les paroles du représentant de Peel (M. Graydon). Une de ses remarques est très pertinente, à mon avis, et j'ai déjà parlé de cette question à plusieurs reprises. Beaucoup trop de nations ont accepté de devenir membres des Nations Unies sans être disposées à s'acquitter des responsabilités qu'elles ont acceptées. Elle ont beaucoup parlé mais peu agi. Ce n'a pas été le cas de la Grèce ni de la Turquie. Je crois que, compte tenu de leurs moyens et de leurs ressources, elles se sont bien acquittées de leurs responsabilités.

Assistant aux assemblées générales des Nations Unies en 1947 et en 1950 j'ai été frappé du sérieux qu'apportaient les représentants de ces pays à l'exercice de leurs fonctions, de la façon dont ils se comportaient et de la conscience qu'ils avaient des obligations que leur imposait leur qualité de membres des Nations Unies. Lorsque la crise de Corée est survenue, ils n'ont pas hésité ni l'un ni l'autre, surtout la Turquie, à envoyer là-bas de l'aide sous forme de contingents militaires. Par là ils ont manifesté au monde entier qu'ils n'envisagent pas à la légère leur qualité de membres de ces groupements internationaux. Il ne faut donc pas craindre que ces pays ne remplissent pas leurs obligations s'ils deviennent membres de l'OTAN.

Je disais que nous avons comparé les risques aux avantages et trouvé que les avantages l'emportaient. N'oublions pas que l'adhésion de ces pays à l'OTAN n'est pas sans risques. Je suis persuadé que la population du Canada devra finir par le comprendre. J'espère aussi que nous pourrons l'aider en ce sens. Les risques ne sont pas douteux. Ces nations sont en effet situées dans une aire géographique qui les rapproche